

Nantes, le 1^{er} juillet 2011

communiqué de presse

Eolien expérimental au Carnet : priorité à la croissance écologique, pour Philippe Grosvalet

Le président du Conseil général de Loire-Atlantique Philippe Grosvalet défend le projet de grand démonstrateur éolien.

« Le récent rapport spécial du GIEC sur les sources d'énergies renouvelables et l'atténuation des effets du changement climatique l'a indiqué : **jusqu'à 77 % de l'approvisionnement énergétique mondial pourrait être couvert par ces énergies renouvelables à l'horizon 2050.** Condition sine qua non de ce développement : une volonté publique forte, à travers des politiques publiques adaptées (investissements dans la recherche, optimisation des infrastructures...)

Le projet expérimental du Carnet est aujourd'hui mis en cause au nom de la défense de la biodiversité. De quoi s'agit-il ? Le démonstrateur qu'Alstom prévoit d'implanter pour cinq ans consiste **en une éolienne d'une capacité de 6 MW (20 % supérieure à ce qui se fait aujourd'hui, ce qui permettra de limiter d'autant le nombre de mâts nécessaires des futurs parcs).** Le site du Carnet permet en outre de **tester, à terre, une éolienne destinée à être implantée en mer, dans des conditions proches de la pleine mer** mais avec un accès beaucoup plus simple. Rappelons-nous qu'il y a 15 ans, sur ce même site, les citoyens et forces de gauche et écologistes se battaient contre le projet d'installer, une centrale nucléaire. **Mesurons le chemin parcouru !**

En accueillant ce projet, la Loire-Atlantique se positionnerait très favorablement pour **développer à terme l'ensemble d'une filière éolienne**, et notamment une usine qu'Alstom prévoit de construire sur le littoral français, avec plusieurs milliers d'emplois à la clé. **Ma responsabilité politique est de soutenir toutes les énergies renouvelables, qui peuvent accroître sensiblement le bien-être humain**, non seulement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi en étant le moteur d'une croissance durable.

Je connais bien et j'estime le travail de Bretagne-Vivante et de la Ligue pour la protection des Oiseaux. Ces associations sont **des partenaires importants du Département** pour la connaissance, l'ouverture et la valorisation des espaces naturels sensibles propriétés du Conseil général. **Elles sont parfaitement dans leur rôle quand elles nous alertent sur les risques environnementaux** de certains projets d'infrastructures. Mais dans le cas du Carnet, **méfions-nous que leur position ne permette pas aux opposants résolus à l'éolien de se ranger du côté des défenseurs de l'environnement.**

Certainement **le projet du Carnet est-il améliorable** : les études d'observation sur les oiseaux hivernants et migrants doivent être sérieusement complétées, et tant le

recensement des espèces présentes que le suivi du peuplement avifaunistique doivent être approfondis, et allongés dans la durée.

La défense de l'environnement sert trop souvent de justification à une opposition, de principe et irrévocable, à tout projet ou aménagement. Or celui du Carnet apporte d'incontestables bénéfices en termes d'auto-suffisance et de qualité énergétique.

A la tête du Département, je défends un développement de la Loire-Atlantique qui ne se résume pas à sa mise sous cloche du territoire tel qu'il est, mais qui vise à l'amélioration de son équilibre énergétique et à la pérennité environnementale de ses activités humaines et économiques.

Le défi qui se pose à notre monde est immense : s'il ne peut se passer d'énergies, il doit tout faire pour réduire – au plus vite - ses impacts environnementaux.

Ne nous trompons pas de priorité. »